

Université 
de Montréal
et du monde.

Faculté de droit
Études supérieures



Annuaire général 2024-2025

registraire.umontreal.ca

FACULTÉ DE DROIT

Information à jour le 6 août 2024

Introduction

Tant par son offre pédagogique, son rayonnement et l'intensité de ses activités de recherche, la Faculté de droit est l'une des plus importantes au Canada. Elle compte 54 professeures et professeurs de carrière dispensant, avec l'appui de plusieurs personnes chargées de cours, des enseignements à plus de 1 500 étudiantes et étudiants inscrits aux trois cycles d'études universitaires. La Faculté offre une formation juridique complète et variée donnant ouverture à la pratique du droit, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, de même qu'aux carrières pour lesquelles la connaissance du droit constitue un atout majeur. Les activités d'enseignement et de recherche menées à la Faculté se déploient dans tous les secteurs du droit et ceux où il reçoit application. Le savoir juridique est aussi situé dans ses contextes sociaux, politiques et économiques. Rattaché à la Faculté, le Centre de recherche en droit public (CRDP) accueille de nombreux chercheurs et chercheuses de plusieurs disciplines. Il est le plus important du genre au Canada. Également rattaché à la Faculté, le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) constitue quant à lui un centre d'animation et de recherche dans un secteur d'activité d'une importance primordiale. La Faculté est un milieu d'enseignement et de recherche plus que centenaire qui, au fil des années, a contribué de façon significative à l'évolution du droit et à sa reconnaissance comme discipline universitaire. Elle oriente ses priorités sur les défis posés aux juristes de l'avenir. Enfin, la Faculté occupe, en exclusivité, un pavillon dans lequel logent notamment une bibliothèque complète, un laboratoire informatique, ainsi qu'une salle d'audience et un laboratoire de cyberjustice.

Coordonnées générales de la faculté

Université de Montréal

Faculté de droit
Pavillon Maximilien-Caron
3101, chemin de la Tour
Montréal (Québec) H3T 1J7

Adresse postale

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6124
Télécopieur : 514 343-2199
Courriel : : info-droit@umontreal.ca
www.droit.umontreal.ca

Direction

Doyenne : Geneviève Saumier

Vice-doyen aux études de premier cycle :

Jérémie Torres-Ceyte

Vice-doyenne aux études supérieures :

Konstantia Koutouki

Vice-doyen à la recherche et aux affaires internationales :

Stéphane Rousseau

Vice-doyen aux affaires internes et Secrétaire de faculté :

Derek McKee

Directrice administrative : Justine Perez

Directrice des cliniques juridiques, activités pratiques et développement professionnel : Josée Aspinall

Adjointe à la doyenne : Aminata Bal

Directeur au développement et à la qualité des programmes :

Patrik Maheux

Directeur - Gestion des programmes et des études :

Martin Scully

2-325-1-0 version 12 (A11)

Maîtrise en droit

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

La maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
- **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir des pièces supplémentaires dont la liste se trouve ci-dessous.
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae complet
 - Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préféablement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
 - Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.
-

Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
 - Microprogramme de 2^e cycle en droit et travail
-

Structure du programme

Maîtrise en droit 2-325-1-0 version 12 (A11)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 10 options :

- option Générale (segment 70),
- option Droit comparé (segment 71),
- option Droit privé (segment 72),
- option Droit public (segment 73),
- option Droit pénal (segment 74),
- option Théories du droit et éthique (segment 75),
- option Droit social (segment 76),
- option Droit du travail (segment 77),
- option Droit environnemental et développement durable (segment 78),
- option Accès à la justice (segment 79).

Le choix de cours est établi en fonction de l'option choisie et doit être approuvé par le doyen.

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr.,

DRT 6510 Lecture dirigée, 3 cr. (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire),

DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadien, 3 cr.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 70D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 70E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 70G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 71 Propre à l'option Droit comparé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 71D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 71E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 71G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 72 Propre à l'option Droit privé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 72D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 72E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 72G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 73 Propre à l'option Droit public

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 73A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 73C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 73D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 73E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 73G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 74 Propre à l'option Droit pénal

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 74A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 74B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 74C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 74D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 74E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 74G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 75 Propre à l'option Théories du droit et éthique

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 75A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 75B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 75C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 75D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 75E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 75G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 76 Propre à l'option Droit social

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 76A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 76B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 76C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 76D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 76E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 76G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 77 Propre à l'option Droit du travail

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 77A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 77B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 77C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 77D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 77E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 77G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 78 Propre à l'option Droit de l'env. et développement durable

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 78A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 78B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 78C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 78D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 78E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 78G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

Segment 79 Propre à l'option Accès à la justice

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 79A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 79B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 79C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 79D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0

Bloc 79E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche. Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6855	Le territoire étatique	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0

Bloc 79G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6899	Mémoire de maîtrise	30.0

2-325-1-3 version 01 (A19)

Maîtrise en droit, option fiscalité

Maîtrise en droit (LL. M.)

- Offert conjointement avec HEC Montréal

Objectifs

L'option Fiscalité, est destinée aux praticiens spécialisés dans le domaine de la fiscalité et vise à offrir une formation de haut calibre, à développer le sens critique, à permettre une spécialisation accrue, ainsi qu'à conférer un haut degré d'autonomie professionnelle. Les clientèles visées sont les diplômés en droit ou en sciences comptables qui, avec ou sans expérience de travail, désirent faire de la fiscalité leur domaine principal d'activité.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE : L'admission à ce programme est gérée par HEC Montréal. Merci de vous référer au site de HEC Montréal pour les détails de l'admission.

Scolarité

La scolarité maximale est de quatre ans à compter du trimestre d'admission.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à un autre régime d'études.

Structure du programme

Maîtrise en droit, option fiscalité 2-325-1-3 version 01 (A19)

La maîtrise comporte 45 crédits.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2^e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou à option.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les 45 crédits de la maîtrise sont tous à option.

Bloc 70A

Option - 39 crédits.

Notez que le cours DRT6210 est obligatoire pour les étudiants sans formation en droit. Notez que le cours HEC6139 est obligatoire pour les étudiants sans formation en comptabilité.

Cours	Titre	CR
DRT 6210	Droit et fiscalité	3.0
DRT 6215	Droit fiscal administratif	3.0
DRT 6220	Planification successorale	3.0
DRT 6230	Litige fiscal	3.0
DRT 6235	Jurisprudence et doctrine récentes en fiscalité	1.0
HEC 6117	Fiscalité et décision (FISC40908)	3.0
HEC 6118	Méthodologie de recherche en droit fiscal (FISC40910)	3.0
HEC 6120	Principes fiscaux 1 (FISC40913)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6121	Principes fiscaux 2 (FISC40914)	3.0
HEC 6122	Principes fiscaux 3 (FISC40915)	3.0
HEC 6124	Taxes à la consommation (FISC40917)	3.0
HEC 6125	Fiscalité américaine (FISC40925)	3.0
HEC 6126	Aspects fiscaux des transactions internationales (FISC40909)	3.0
HEC 6137	Politique de taxation (FISC40919)	1.0
HEC 6138	Provision pour impôt (FISC40902)	1.0
HEC 6139	Comptabilité et fiscalité (FISC40905)	3.0

Bloc 70C Stage ou recherche supervisée

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6240	Stage de pratique exclusive en fiscalité	3.0
DRT 6250	Recherche supervisée	6.0

Cours	Titre	CR
HEC 6144	Sujets spéciaux en fiscalité (FISC40903)	3.0

2-325-1-7 version 03 (H20)

Maîtrise en droit, option droit privé comparé

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

L'objectif principal de cette option est d'offrir un enseignement à vocation académique et universitaire de droit comparé permettant aux étudiants de développer un esprit critique sur l'évolution des droits privés de tradition civiliste à travers le monde.

Plus spécifiquement, l'option poursuit les objectifs suivants :

- transmettre aux étudiants des connaissances en droit privé comparé dans un contexte de mondialisation et de concurrence des systèmes juridiques
 - favoriser une compréhension globale de la tradition de droit civil tout en dégageant les particularismes entre ses diverses expressions
 - développer chez l'étudiant un esprit critique et une distance face à ses acquis passés et à sa socialisation juridique originelle
 - permettre aux étudiants de bénéficier de l'apport de professeurs et d'étudiants internationaux et ainsi tisser des liens diversifiés.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit), le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité, à savoir, et à moins d'indications autres dans les conditions propres à l'option :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Il peut être demandé au candidat de se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

- vous devez être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Documents additionnels à fournir

Curriculum vitae
Une lettre de recommandation

Scolarité

La scolarité maximale est de trois trimestres à temps plein. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit privé comparé 2-325-1-7 version 03 (H20)

La maîtrise comporte 45 crédits. Il s'agit d'une maîtrise au cheminement avec travail dirigé.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 71 Orientation Droit privé comparé

Cette option comporte 32 crédits obligatoires, dont 7 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, de 10 à 13 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A Méthodes et fondements du droit privé

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6501	Système juridique du Québec et du Canada	3.0
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6971B	Droit civil, jeux d'influence et de concurrence	3.0
DRT 6973B	Méthodologie et épistémologie du droit comparé	3.0

Bloc 71B Droit privé et systèmes juridiques

Obligatoire - 13 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6562	Épistémologie et méthodologie de la common law	3.0
DRT 6919	Droit chinois	2.0
DRT 6947	Systèmes juridiques européens	2.0

Cours	Titre	CR
DRT 6976	Droit privé des États ibéro-américains	2.0
DRT 6977	Droit privé des États asiatiques	2.0
DRT 6984	Droit privé des États arabo-musulmans	2.0

Bloc 71C Droit privé de common law

Option - Maximum 10 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6563	Système civiliste et common law	1.0
DRT 6566	Contrats ("Contracts")	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6567	Responsabilité civile ("Torts")	3.0
DRT 6568	Biens immobiliers ("Real Property")	3.0

Bloc 71D Thématiques de droit privé comparé

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6819A	Droit privé comparé	1.0
DRT 6819B	Droit privé comparé	1.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0
DRT 6985	Droit comparé de la responsabilité	3.0
DRT 6986	Droit comparé de la famille et des personnes	3.0
DRT 6987	Droit comparé des contrats	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6990	Droit comparé des successions	3.0
DRT 6991	Droit international privé comparé	3.0
DRT 6992	Droit comparé de la consommation	3.0
DRT 6993	Droit comparé de l'administration du bien d'autrui	3.0
DRT 6994	Droit privé et libertés fondamentales	3.0

Bloc 71F Travail dirigé

Obligatoire - 7 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6997	Travail dirigé en droit	7.0

2-325-6-3 version 00 (A05)

Microprogramme de deuxième cycle en droit det travail

Attestation

Objectifs

Le droit du travail est pour plusieurs spécialistes des relations industrielles oeuvrant en milieu syndical, patronal ou gouvernemental un important domaine de pratique professionnelle. L'École de relations industrielles et la Faculté de droit ont uni leurs efforts afin d'offrir à ces praticiens un programme de formation continue axée sur les nouveaux développements en droit du travail.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit et travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
 - avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
 - faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise
 - avoir fait un cours de 3 crédits en droit du travail au 1^{er} cycle ou l'équivalent.
-

Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Transfert et équivalence

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M., (recherche), à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme. Un étudiant du microprogramme peut être admis à la M. Sc. (relations industrielles), à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme, selon les conditions applicables à l'option choisie (avec mémoire ou avec travaux dirigés).

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
- Baccalauréat en relations industrielles

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en droit et travail 2-325-6-3 version 00 (A05)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRI 6106	Modèles du droit du travail québécois	3.0
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRI 6115	La protection de l'emploi	3.0

Cours	Titre	CR
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0
DRI 6125	Chartes des droits et travail	3.0
DRI 6130	Droit international du travail	3.0

2-326-1-0 version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit international – avec mémoire

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Le programme de maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit international) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir les pièces supplémentaires dont la liste se trouve au point 1.1.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae complet
 - Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préféablement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
 - Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.
-

Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

Remarques

Le candidat peut être admis sans directeur de recherche mais c'est fortement recommandé d'avoir l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit international – avec mémoire 2-326-1-0 version 00 (A11)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit international privé (segment 71),
- Droit international, droit transnational et justice globale (segment 72),
- Droit international des affaires (segment 73).

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits,

DRT 6510 Lecture dirigée, 3 crédits (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire),

DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadiens, 3 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option Droit int.: Concentration Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 70D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 71 Droit international: Concentration Droit international privé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 71D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

Bloc 71F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 72 Droit international: Concentration Drt transnat. et justice globale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 72D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

Bloc 72F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 73 Droit international: Concentration Droit international des affaires

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 73A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 73C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 73D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

Cours	Titre	CR
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

Bloc 73F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

2-326-1-1 version 01 (H06)

D.E.S.S. en droit international

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Le D.E.S.S. (droit international) permet d'acquérir une formation de pointe aussi bien en droit international public qu'en droit transnational, selon les intérêts des personnes qui s'y inscrivent.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (droit international), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un diplôme jugé équivalent
 - faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.
-

Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
- Baccalauréat en études internationales

Structure du programme

D.E.S.S. en droit international 2-326-1-1 version 01 (H06)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S.S. sont à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 18 crédits, maximum 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRI 6130	Droit international du travail	3.0
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

2-326-1-2 version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit international – avec travail dirigé

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Le programme de maîtrise avec travail dirigé poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du travail dirigé, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit international), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Scolarité

La scolarité maximale de la maîtrise en droit, option droit international (avec travail dirigé) est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

La scolarité minimale de la maîtrise en droit, option droit international (avec travail dirigé) est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- DESS en droit international
 - Baccalauréat en études internationales
 - Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit international – avec travail dirigé 2-326-1-2 version 00 (A11)

La maîtrise comporte 45 crédits.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2^e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou à option.

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires attribués à un travail dirigé, de 24 à 30 crédits à option choisis dans les blocs 70A et 70B ou dans les blocs 70A et 70C et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A Cours généraux

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0

Bloc 70B Droit transnational

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit) ou dans une discipline connexe.

Cours	Titre	CR
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

Bloc 70C Droit international public

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit) ou dans une discipline connexe.

Cours	Titre	CR
DRI 6130	Droit international du travail	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5

Bloc 70E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6995	Travail dirigé	15.0

2-326-6-0 version 01 (H06)

Microprogramme de deuxième cycle en droit international

Attestation

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle (droit international) permet d'acquérir une formation de pointe aussi bien en droit international public qu'en droit transnational, selon les intérêts des personnes qui s'y inscrivent.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
- **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit international), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un diplôme jugé équivalent
 - faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.
-

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
- Maîtrise en droit, option droit privé comparé
- Maîtrise en droit

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en droit international 2-326-6-0 version 01 (H06)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRI 6130	Droit international du travail	3.0
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

2-327-1-0 version 02 (A16)

D.E.S.S. en droit des affaires

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Le D.E.S.S. en droit des affaires poursuit un objectif de fournir une formation de pointe destinée à approfondir ses connaissances du droit des affaires dans un environnement stimulant qui va allier à la fois la théorie et la pratique. Il vise à répondre aux attentes et aux besoins des juristes québécois et étrangers dans le contexte de la globalisation des marchés.

1) Droit nord-américain des affaires

L'option a pour objectif de fournir une formation approfondie sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord, misant ainsi sur les atouts de la Faculté de droit comme carrefour entre la tradition civiliste et la tradition anglo-américaine de common law en droit des affaires.

2) Droit des affaires et des relations économiques internationales

L'option vise à fournir une formation spécialisée sur le droit du commerce international, tant dans ses dimensions qui intéressent les entreprises que celles qui ont trait au rôle des États. L'importance du commerce international et des investissements étrangers, joints à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique (APT).

3) Droit des produits et marchés financiers

L'option vise à former des juristes aptes à exercer leurs activités dans les cabinets, les entreprises, les institutions financières, les régulateurs et, d'une manière générale, au sein des différents opérateurs oeuvrant dans le domaine financier.

4) Droit et pratiques contractuelles des affaires

L'option a pour objectif de fournir une formation sur le droit des affaires dans une perspective transactionnelle. Axée sur les dimensions contractuelles, l'offre de cours couvre de nombreux secteurs d'activités (construction, ressources naturelles, divertissement, etc.) pour rendre compte des particularités juridiques qui leur sont propres.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

• **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.

• **Moyenne minimale** :

- Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (droit des affaires - option Droit nord-américain des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle en droit équivalent à un baccalauréat en droit (LLB) en termes de niveau d'études.
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Sur recommandation du doyen ou de son représentant, un étudiant n'ayant pas un baccalauréat en droit (LL.B.) et ayant débuté l'option droit des affaires nord-américain pourrait s'inscrire aux options suivantes : (72) Droit des affaires et des relations économiques internationales, (73) Droit des produits et marchés financiers; (74) Droit et pratiques contractuelles des affaires.

Options :

72 Droit des affaires et des relations économiques internationales;

73 Droit des produits et marchés financiers;

74 Droit et pratiques contractuelles des affaires

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. de 2^e cycle (droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme canadien jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.
- avoir fait un cours de 3 crédits en droit des affaires québécois ou canadien au 1^{er} cycle ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel. Un étudiant international doit s'inscrire à temps plein obligatoirement au trimestre d'automne et d'hiver.

Transfert et équivalence

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la LL. M. en droit des affaires avec travail dirigé, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité du programme. Tous les cours réussis dans le D.E.S.S. sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la LL. M. en droit des affaires avec mémoire, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. 3 cours réussis dans le D.E.S.S. sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
 - Juris Doctor - Common law nord-américaine
 - Microprogramme de 2^e cycle en droit des affaires
-

Structure du programme

D.E.S.S. en droit des affaires 2-327-1-0 version 02 (A16)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Le D.E.S.S. en droit des affaires est offert selon les options suivantes :

- Droit nord-américain des affaires (Segment 71);
- Droit des affaires et des relations économiques internationales (Segment 72);
- Droit des produits et marchés financiers (Segment 73);
- Droit et pratiques contractuelles des affaires (Segment 74).

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 71 Option Droit nord-américain des affaires

Cette option est réservée exclusivement aux étudiants ne disposant pas d'un baccalauréat en droit civil (LL.B.). Il a pour objectif de fournir une formation fondamentale sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord.

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits au choix.

Bloc 71A Droit nord-américain des affaires

Obligatoire - 18 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6580	Droit des intégrations économiques	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6941	Fondements: droit canadien et québécois des affaires	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6942	Droit de l'entreprise: structures, gouvernance et financement	3.0
DRT 6943	Aspects contractuels du droit des affaires	3.0
DRT 6949	Droit anglo-américain des affaires	3.0

Segment 72 Option Droit des aff. et des relations écon. internationales

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix

Bloc 72A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6898	Droit de l'OMC	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0

Bloc 72B Droit des affaires international

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6580	Droit des intégrations économiques	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6856	Droit des crimes économiques transnationaux	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6917	Droit des entreprises multinationales	3.0
DRT 6918	Droit des investissements internationaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 72C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6626	Gouvernement et corruption	3.0

Segment 73 Option Droit des produits et marchés financiers

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix

Bloc 73A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6938	Droit des marchés financiers	3.0

Bloc 73B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6939	Règles de financement et ingénierie financière	3.0
DRT 6948	Droit américain des valeurs mobilières	3.0
DRT 6958	Droit financier international	3.0
DRT 6959	Droit des instruments dérivés	3.0
DRT 6961	Règles: gouvernance/responsabilité de l'entreprise	3.0
DRT 6962	Règles: fusion/acquisition des entreprises cotées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6963	Droit des intermédiaires financiers	3.0
DRT 6964	Enjeux juridiques des institutions financières	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 73C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6626	Gouvernement et corruption	3.0

Segment 74 Option Droit et pratiques contractuelles en affaires

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix

Bloc 74A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6949	Droit anglo-américain des affaires	3.0

Bloc 74B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6952	Droit minier	3.0
DRT 6953	Vérification diligente et droit	3.0
DRT 6956	Droit de l'énergie	3.0
DRT 6957	Propriété intellectuelle en droit des affaires	3.0

Bloc 74C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6626	Gouvernement et corruption	3.0

2-327-1-1 version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec mémoire

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

La maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit des affaires) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir des pièces supplémentaires dont la liste se trouve sur le site Web de la Faculté de droit à l'adresse www.droit.umontreal.ca/deuxieme_cycle/admission.html
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae complet
 - Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préféablement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
 - Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.
-

Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.
La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Juris Doctor - Common law nord-américaine
 - Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec mémoire 2-327-1-1 version 00 (A11)

La maîtrise en droit, option Droit des affaires comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit et régulation économique et financière (segment 71),
- Droit des produits et marchés financiers (segment 72),
- Droit international des affaires (segment 73).

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr.,

DRT 6510 Lecture dirigée, 3 cr. (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire),

DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadien, 3 cr.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Droit des affaires: Concentration Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 70D Droit des affaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRI 6115	La protection de l'emploi	3.0
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2^e cycle en droit, d'un autre programme de 2^e cycle ou parmi les cours suivants.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 71 Droit des aff.: Concentration Droit et régul. écon./ financ.

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 71D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRI 6115	La protection de l'emploi	3.0
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 71E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2^e cycle en droit, d'un autre programme de 2^e cycle ou parmi les cours suivants.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 71F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 72 Droit des affaires:Concentration Droit des prod./marchés financiers

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 72D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRI 6115	La protection de l'emploi	3.0
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 72E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2^e cycle en droit, d'un autre programme de 2^e cycle ou parmi les cours suivants.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 72F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 73 Droit des affaires: Concentration Droit international des affaires

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 73A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 73C Méthodologie du droit

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 73D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRI 6115	La protection de l'emploi	3.0
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 73E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2^e cycle en droit, d'un autre programme de 2^e cycle ou parmi les cours suivants.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 73F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

2-327-1-2 version 01 (A16)

Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec travail dirigé

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en droit, option droit des affaires avec travail dirigé poursuit un double objectif : fournir une formation de pointe destinée à approfondir ses connaissances du droit des affaires dans un environnement stimulant qui va allier à la fois la théorie et la pratique, d'une part ; par la rédaction du travail dirigé, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

1) Droit nord-américain des affaires

La concentration a pour objectif de fournir une formation approfondie sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord, misant ainsi sur les atouts de la Faculté de droit comme carrefour entre la tradition civiliste et la tradition anglo-américaine de common law en droit des affaires.

2) Droit des affaires et des relations économiques internationales

La concentration vise à fournir une formation spécialisée sur le droit du commerce international, tant dans ses dimensions qui intéressent les entreprises que celles qui ont trait au rôle des États. L'importance du commerce international et des investissements étrangers, joints à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique (APT).

3) Droit des produits et marchés financiers

La concentration vise à former des juristes aptes à exercer leurs activités dans les cabinets, les entreprises, les institutions financières, les régulateurs et, d'une manière générale, au sein des différents opérateurs œuvrant dans le domaine financier.

4) Droit et pratiques contractuelles des affaires

La concentration a pour objectif de fournir une formation sur le droit des affaires dans une perspective transactionnelle. Axée sur les dimensions contractuelles, l'offre de cours couvre de nombreux secteurs d'activités (construction, ressources naturelles, divertissement, etc.) pour rendre compte des particularités juridiques qui leur sont propres.

5) Droit des affaires comparé

La concentration fournit une formation en droit des affaires comparé réalisée conjointement entre l'Université de Montréal et l'Université Lumière Lyon 2. Les étudiants doivent être admis au Master 2 en Droit des affaires comparé de l'Université Lumière Lyon 2 et dans la concentration Droit des affaires comparé de la Maîtrise en droit, option Droit des affaires. Cette concentration est axée sur le droit des affaires nord-américain. Dans ce cadre, les étudiants devront choisir, lors du dernier trimestre, de faire soit un stage supervisé par l'Université Lumière Lyon 2, soit un travail dirigé supervisé par un professeur de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (Option droit des affaires) - avec travail dirigé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle en droit équivalent à un baccalauréat en droit (LLB) en termes de niveau d'études.
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Sur recommandation du doyen ou de son représentant, un étudiant n'ayant pas un baccalauréat en droit (LL.B.) et ayant débuté la concentration droit des affaires nord-américain pourrait s'inscrire aux concentrations suivantes : (70C2) droit des affaires et des relations économiques internationales, (70C3) droit des produits et marchés financiers; (70C4) Droit et pratiques contractuelles des affaires.

Concentrations :

- 70C2 Droit des affaires et des relations économiques internationales;
- 70C3 Droit des produits et marchés financiers;
- 70C4 Droit et pratiques contractuelles des affaires
- 70C5 Droit des affaires comparé

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier aux concentrations 70C2, 70C3, 70C4, 70C5 de la Maîtrise en droit de 2^e cycle (option Droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Vous devez avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) ou de C1 aux DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale et en compréhension écrite. Vous devez pouvoir lire avec facilité des textes rédigés en anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein. Le doyen ou son représentant approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

Transfert et équivalence

Un étudiant de la maîtrise en droit, option Droit des affaires avec travail dirigé peut être admis à la maîtrise en droit, option Droit des affaires avec mémoire, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité du programme. Au moment du passage d'un programme à l'autre, trois cours réussis dans la maîtrise en droit, option Droit des affaires avec travail dirigé sont crédités.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- DESS en droit des affaires
- Baccalauréat en droit
- Juris Doctor - Common law nord-américaine

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec travail dirigé 2-327-1-2 version 01 (A16)

La maîtrise comporte 45 crédits.

La maîtrise en droit, option Droit des affaires est offerte avec la modalité Travail dirigé selon les concentrations suivantes:

- Droit nord-américain des affaires (Segment 70C1);
- Droit des affaires et des relations économiques internationales (Segment 70C2);
- Droit des produits et marchés financiers (Segment 70C3);
- Droit et pratiques contractuelles des affaires (Segment 70C4).
- Droit des affaires comparé (Segment 70C5).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70C1 Droit des aff.: Concentration Droit nord-américain des affaires

Cette concentration est réservée exclusivement aux étudiants ne disposant pas d'un baccalauréat en droit civil (LL.B.). Il a pour objectif de fournir une formation fondamentale sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord.

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, et 9 crédits au choix.

Bloc 70C1A Méthodologie du droit

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6944	Méthodes de recherche et rédaction en droit des affaires	3.0

Bloc 70C1B Droit nord-américain des affaires

Obligatoire - 18 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6580	Droit des intégrations économiques	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6941	Fondements: droit canadien et québécois des affaires	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6942	Droit de l'entreprise: structures, gouvernance et financement	3.0
DRT 6943	Aspects contractuels du droit des affaires	3.0
DRT 6949	Droit anglo-américain des affaires	3.0

Bloc 70C1D Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6995	Travail dirigé	15.0

Segment 70C2 Droit des aff.: Concentr. Droit des aff./relations écono. internat.

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70C2A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6898	Droit de l'OMC	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0

Bloc 70C2B Droit des affaires international

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6580	Droit des intégrations économiques	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6856	Droit des crimes économiques transnationaux	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6917	Droit des entreprises multinationales	3.0
DRT 6918	Droit des investissements internationaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70C2C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 70C2E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6995	Travail dirigé	15.0

Segment 70C3 Droit des aff.: Concentr. Droit des produits et marchés financiers

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70C3A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6938	Droit des marchés financiers	3.0

Bloc 70C3B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6939	Règles de financement et ingénierie financière	3.0
DRT 6948	Droit américain des valeurs mobilières	3.0
DRT 6958	Droit financier international	3.0
DRT 6959	Droit des instruments dérivés	3.0
DRT 6961	Règles: gouvernance/responsabilité de l'entreprise	3.0
DRT 6962	Règles: fusion/acquisition des entreprises cotées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6963	Droit des intermédiaires financiers	3.0
DRT 6964	Enjeux juridiques des institutions financières	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70C3C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 70C3E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6995	Travail dirigé	15.0

Segment 70C4 Drt des aff.: Concentr. Droit et pratiques contractuelles des aff.

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70C4A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6949	Droit anglo-américain des affaires	3.0

Bloc 70C4B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6952	Droit minier	3.0
DRT 6953	Vérification diligente et droit	3.0
DRT 6956	Droit de l'énergie	3.0
DRT 6957	Propriété intellectuelle en droit des affaires	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70C4C

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0

Cours	Titre	CR
HEC 6116	Info compt. : états financiers (COMP40900)	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 70C4E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6995	Travail dirigé	15.0

Segment 70C5 Drt des aff.: Concentr. Droit des affaires comparé

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante : 18 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 12 crédits attribués soit à un travail dirigé, soit à un stage.

Bloc 70C5A

Obligatoire - 18 crédits.

Cours suivis à la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié de l'Université Lumière Lyon 2.

Cours	Titre	CR
DRT 6821W	Développement international	4.5
DRT 6822W	Techniques contractuelles	4.5

Cours	Titre	CR
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6925W	Contrats commerciaux	4.5

Bloc 70C5B

Option - Maximum 3 crédits.

Ce cours doit être suivi par les étudiants qui ne détiennent pas un baccalauréat en droit québécois et canadien.

Cours	Titre	CR
DRT 6941A	Fondements : droit canadien et québ. des affaires	3.0

Bloc 70C5C

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6960	Droit de la construction	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70C5D

Option - 12 crédits.

DRT6998 : Travail dirigé complété sous la supervision de la Faculté de droit de l'Université de Montréal / DRT6514 : Stage complété sous la supervision de la Faculté de droit de l'Université Lumière Lyon 2.

Cours	Titre	CR
DRT 6514	Stage en droit des affaires	12.0

Cours	Titre	CR
DRT 6998	Travail dirigé en droit	12.0

2-327-1-3 version 00 (H20)

Maîtrise en droit, option droit des affaires dans un contexte de globalisation

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Cette option vise à donner aux étudiants :

- Une connaissance complète du droit des affaires international dans une perspective comparée;
- La capacité critique d'évaluer les effets des diverses traditions juridiques sur le droit des affaires international;
- La maîtrise des divers aspects de la gouvernance corporative;
- La faculté de trouver des solutions créatives à des problèmes complexes qui touchent plusieurs juridictions et traditions juridiques;
- L'aptitude méthodologique à effectuer des recherches juridiques de qualité selon les standards requis dans la pratique.

Concentration générale

Cette concentration vise à donner une formation en droit des affaires et en droit économique international à des étudiants qui se destinent à une pratique globalisée comme avocat dans leur pays d'origine ou ailleurs.

Concentration droit de l'entreprise

Cette concentration offre aux étudiants inscrit au Master 2, Finalité droit de l'entreprise de l'Université Catholique de Louvain une formation poussée qui privilégie une perspective nord-américaine et transnationale.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit), le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité, à savoir, et à moins d'indications autres dans les conditions propres à l'option :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Il peut être demandé au candidat de se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Pour la concentration générale :

- vous devez être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en droit provenant d'une université non canadienne ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat réputé non anglophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test d'anglais. Il doit présenter un résultat (document officiel) à la Faculté de droit du résultat d'un test d'anglais d'au moins 90 au test TOEFL ou d'au moins 6.5 au test IELTS.

Pour la concentration droit de l'entreprise :

- Vous devez être inscrit dans le programme de Master 2, finalité Droit de l'entreprise de l'Université catholique de Louvain.

Le candidat réputé non anglophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test d'anglais. Il doit présenter un résultat (document officiel) à la Faculté de droit du résultat d'un test d'anglais d'au moins 90 au test TOEFL ou d'au moins 6.5 au test IELTS.

Documents additionnels à fournir

- Présenter un document officiel démontrant le résultat d'un test d'anglais (TOEFL ou IELTS)
 - Deux lettres de recommandation
 - Curriculum vitae
 - Lettre de présentation (2 à 3 pages, double interligne)
-

Scolarité

La scolarité maximale est de trois trimestres à temps plein. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit des affaires dans un contexte de globalisation 2-327-1-3 version 00 (H20)

Cette option dans la Maîtrise en droit comporte 45 crédits. Il s'agit d'une option avec la modalité du travail dirigé et qui est offerte selon deux concentrations:

- Générale (Segment 70C1)
- Droit de l'entreprise (Segment 70C2)

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70C1 Propre à la concentration Générale

Tous les crédits de cette concentration sont obligatoires.

Bloc 70C1A

Obligatoire - 36 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6450	Systèmes juridiques occidentaux	3.0
DRT 6451	Common law - Éléments commerciaux	2.0
DRT 6452	Structure de l'entreprise et gouvernance	3.0
DRT 6453	Droit des sûretés et de la faillite	3.0
DRT 6454	Propriété intellectuelle et industrielle	3.0
DRT 6455	Droit du commerce électronique	2.0
DRT 6456	Droit des valeurs mobilières	2.0
DRT 6457	Relations économiques internationales	2.0

Cours	Titre	CR
DRT 6458	Droit des contrats internationaux	3.0
DRT 6459	Différends commerciaux internationaux	2.0
DRT 6460	Droit du financement international	2.0
DRT 6461	Fiscalité pour juristes d'affaires	2.0
DRT 6462	Mondialisation et économies émergentes	3.0
DRT 6463	Crimes économiques internationaux	2.0
DRT 6464	Atelier d'intégration	2.0

Bloc 70C1B Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6466	Recherche juridique et séminaire de rédaction	3.0
DRT 6467	Pratique juridique au Canada	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6468	La procédure d'appel	3.0

Segment 70C2 Propre à la concentration Droit de l'entreprise

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, et 24 crédits à option.

Bloc 70C2A Droit belge de l'entreprise

Obligatoire - 12 crédits.

Cours donnés à l'Université Catholique de Louvain.

Cours	Titre	CR
DRT 6897A	Droit des affaires belge	2.0
DRT 6897B	Droit des affaires belge	2.0
DRT 6897C	Droit des affaires belge	2.0

Cours	Titre	CR
DRT 6897D	Droit des affaires belge	2.0
DRT 6897E	Droit des affaires belge	2.0
DRT 6897F	Droit des affaires belge	2.0

Bloc 70C2B Droit des affaires dans un contexte de mondialisation

Option - 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6450	Systèmes juridiques occidentaux	3.0
DRT 6451	Common law - Éléments commerciaux	2.0
DRT 6452	Structure de l'entreprise et gouvernance	3.0
DRT 6453	Droit des sûretés et de la faillite	3.0
DRT 6454	Propriété intellectuelle et industrielle	3.0
DRT 6455	Droit du commerce électronique	2.0
DRT 6456	Droit des valeurs mobilières	2.0
DRT 6457	Relations économiques internationales	2.0
DRT 6458	Droit des contrats internationaux	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6459	Différends commerciaux internationaux	2.0
DRT 6460	Droit du financement international	2.0
DRT 6461	Fiscalité pour juristes d'affaires	2.0
DRT 6462	Mondialisation et économies émergentes	3.0
DRT 6463	Crimes économiques internationaux	2.0
DRT 6464	Atelier d'intégration	2.0
DRT 6467	Pratique juridique au Canada	3.0
DRT 6468	La procédure d'appel	3.0

Bloc 70C2C Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

Travail dirigé supervisé par un professeur de l'Université Catholique de Louvain.

Cours	Titre	CR
DRT 6465	Travail dirigé	9.0

2-327-6-0 version 02 (A16)

Microprogramme de deuxième cycle en droit des affaires

Attestation

Objectifs

Le microprogramme vise à répondre aux attentes et aux besoins des juristes nord-américains dans le contexte de la globalisation des marchés. L'accent est mis sur les relations économiques internationales, sur les produits et marchés financiers et sur les pratiques contractuelles des affaires.

1) Droit des affaires et des relations économiques internationales

Cette thématique vise à fournir une formation spécialisée sur le droit du commerce international, tant dans ses dimensions qui intéressent les entreprises que celles qui ont trait au rôle des États. L'importance du commerce international et des investissements étrangers, joints à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique (APT).

2) Droit des produits et marchés financiers

Cette thématique vise à former des juristes aptes à exercer leurs activités dans les cabinets, les entreprises, les institutions financières, les régulateurs et, d'une manière générale, au sein des différents opérateurs oeuvrant dans le domaine financier.

Droit et pratiques contractuelles des affaires

Cette thématique a pour objectif de fournir une formation sur le droit des affaires dans une perspective transactionnelle. Axée sur les dimensions contractuelles, l'offre de cours couvre de nombreux secteurs d'activités (construction, ressources naturelles, divertissement, etc.) pour rendre compte des particularités juridiques qui leur sont propres.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme canadien jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir fait un cours de 3 crédits en droit des affaires québécois ou canadien au 1er cycle ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans (36 mois) à compter de l'inscription initiale.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

Transfert et équivalence

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. (droit des affaires) ou à la LL. M. (droit des affaires) avec travail dirigé, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de l'un ou l'autre de ces programmes. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M. (droit des affaires) avec mémoire, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. 3 cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Notez qu'un parcours par thématique dans le microprogramme permet de faciliter le transfert vers les programmes à option en droit des affaires. La thématique n'est pas inscrite sur l'attestation d'études.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en droit des affaires 2-327-6-0 version 02 (A16)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Le microprogramme offre les thématiques suivantes :

- Droit des affaires et des relations économiques internationales;
- Droit des produits et marchés financiers;
- Droit et pratiques contractuelles des affaires.

Le programme peut s'effectuer :

- Dans une formule à la carte, destinée aux professionnels qui souhaitent améliorer leurs compétences professionnelles, selon leurs besoins spécifiques;

- Un parcours par thématique nécessite l'inscription à au moins quatre (4) cours d'une même thématique, soit : i) droit des affaires et des relations économiques internationales; ii) droit des marchés financiers; iii) droit et pratiques contractuelles de l'entreprise.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Droit des affaires et des relations économiques internationales

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6580	Droit des intégrations économiques	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0
DRT 6856	Droit des crimes économiques transnationaux	3.0
DRT 6898	Droit de l'OMC	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0
DRT 6917	Droit des entreprises multinationales	3.0
DRT 6918	Droit des investissements internationaux	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0

Bloc 70B Droit des produits et marchés financiers

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0
DRT 6938	Droit des marchés financiers	3.0
DRT 6939	Règles de financement et ingénierie financière	3.0
DRT 6948	Droit américain des valeurs mobilières	3.0
DRT 6958	Droit financier international	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6959	Droit des instruments dérivés	3.0
DRT 6961	Règles: gouvernance/responsabilité de l'entreprise	3.0
DRT 6962	Règles: fusion/acquisition des entreprises cotées	3.0
DRT 6963	Droit des intermédiaires financiers	3.0
DRT 6964	Enjeux juridiques des institutions financières	3.0

Bloc 70C Droit et pratiques contractuelles des affaires

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6925	Contrats commerciaux	3.0
DRT 6949	Droit anglo-américain des affaires	3.0
DRT 6952	Droit minier	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6953	Vérification diligente et droit	3.0
DRT 6956	Droit de l'énergie	3.0
DRT 6957	Propriété intellectuelle en droit des affaires	3.0
DRT 6960	Droit de la construction	3.0

2-328-1-1 version 01 (A12)

Juris Doctor en common law nord-américaine

Juris doctor

Objectifs

- Transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de common law canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil
 - permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.)
 - permettre aux étudiants de développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain
 - apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes
 - donner aux étudiants titulaires d'un baccalauréat reconnu par le Barreau du Québec une formation qui leur permette, s'ils le désirent, d'avoir accès aux ordres professionnels des autres provinces canadiennes ou de pays étrangers.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit soit :

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Juris Doctor (common law nord-américaine), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
 - faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.
-

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale. Sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein, à demi-temps ou à temps partiel.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
 - Microprogramme de 2^e cycle en common law nord-américaine
-

Structure du programme

Juris Doctor en common law nord-américaine 2-328-1-1 version 01 (A12)

Le Juris Doctor comporte 32 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du Juris Doctor sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 32 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6565	Fondements et méthodes de la common law	2.0
DRT 6566	Contrats ("Contracts")	3.0
DRT 6567	Responsabilité civile ("Torts")	3.0
DRT 6568	Biens immobiliers ("Real Property")	3.0
DRT 6569	Procédure civile	3.0
DRT 6570	Droit des obligations - problèmes choisis	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6571	Droit des biens - éléments commerciaux	3.0
DRT 6572	Remedies en droit public et privé	3.0
DRT 6573	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")	3.0
DRT 6583	Éthique et professionnalisme	3.0
DRT 6584	Atelier d'intégration	3.0

2-328-1-2 version 02 (A24)

Maîtrise en droit, option common law comparée

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Le programme de Maîtrise en droit, option common law comparée avec travail dirigé poursuit un double objectif : i) l'approfondissement des connaissances en common law dans un environnement stimulant alliant à la fois la théorie et la pratique ; ii) par la rédaction du travail dirigé, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis.

La Maîtrise en droit, option common law comparée a pour objectif de répondre aux besoins de formation des juristes canadiens ou étrangers intéressés par une formation axée sur le droit canadien qui tienne compte de la globalisation des échanges et des besoins juridiques particuliers engendrée par celle-ci. Selon une approche à la fois théorique, critique et pragmatique, l'enseignement fera appel à diverses méthodes, incluant les cours, les séminaires et l'apprentissage par problèmes.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en droit, option common law comparée, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales

Pour les candidats diplômés d'une université étrangère :

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle en droit (LL. B.) ou autre diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Pour tous les autres candidats :

- être titulaire du Juris Doctor en common law nordaméricaine (J.D.) de l'Université de Montréal
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Un test d'anglais ainsi qu'une entrevue peuvent être exigés.

L'enseignement des matières s'effectue en anglais afin que les concepts, les notions et les règles puissent être communiqués de manière rigoureuse, reflétant ainsi le droit applicable et le vocabulaire utilisé en milieu professionnel.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Scolarité

La scolarité maximale est de trois trimestres à temps plein et de un trimestre en rédaction de rapport ou en correction (quatre trimestres). La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

Transfert et équivalence

Certains cours complétés dans le cadre du Microprogramme de 2^e cycle en common law nord américaine, du Juris Doctor en common law nord-américaine ou du D.E.S.S. en droit canadien de l'Université de Montréal peuvent être reconnus à la LL. M, option common law comparée.

Exigence et/ou informations supplémentaires

Le vice-doyen responsable du programme approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2^e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou à option.

Les étudiants en provenance du programme de Juris Doctor – Common Law nord-américaine (2-328-1-1) devront suivre avec succès les cours du bloc C. Les étudiants en provenance des autres programmes devront suivre avec succès les cours du bloc A.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Maîtrise en droit, option common law comparée 2-328-1-2 version O2 (A24)

La maîtrise comporte 45 crédits, répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires attribués à un travail dirigé, de 30 à 36 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

La maîtrise comporte 45 crédits, répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires attribués à un travail dirigé, de 30 à 36 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologie

Option - Maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6200	Système de droit civil québécois	3.0
DRT 6466	Recherche juridique et séminaire de rédaction	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6502	Fondements du droit canadien et autochtone	3.0
DRT 6562	Épistémologie et méthodologie de la common law	3.0

Bloc 70B Éléments fondamentaux

Option - Minimum 21 crédits, maximum 27 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6566	Contrats ("Contracts")	3.0
DRT 6567	Responsabilité civile ("Torts")	3.0
DRT 6568	Biens immobiliers ("Real Property")	3.0
DRT 6569	Procédure civile	3.0
DRT 6570	Droit des obligations - problèmes choisis	3.0
DRT 6571	Droit des biens - éléments commerciaux	3.0
DRT 6572	Remedies en droit public et privé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6573	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")	3.0
DRT 6583	Éthique et professionnalisme	3.0
DRT 6593	Droit criminel canadien 1	3.0
DRT 6594	Droit criminel canadien 2	3.0
DRT 6595	Droit administratif canadien	3.0
DRT 6597	Droit constitutionnel canadien 1	3.0
DRT 6598	Droit constitutionnel canadien 2	3.0

Bloc 70C Passerelle pour étudiant provenant du programme JD (2-328-1-1)

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6563	Système civiliste et common law	1.0
DRT 6565	Fondements et méthodes de la common law	2.0

Cours	Titre	CR
DRT 6584	Atelier d'intégration	3.0

Bloc 70E Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6465	Travail dirigé	9.0

2-328-1-3 version 00, A2024

D.E.S.S. en droit canadien

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Ce programme permet aux juristes formés à l'extérieur du Canada dans la tradition de common law de:

- Maîtriser les fondements du système juridique canadien
 - Acquérir des connaissances générales sur le droit civil québécois
 - Expliquer les spécificités du droit public canadien
 - Définir le bijuridisme canadien et illustrer son rôle
 - Décrire l'importance des systèmes juridiques des Premiers Peuples dans différents domaines
 - Trouver la solution applicable à un problème juridique de droit public canadien
 - Développer une argumentation juridique de qualité professionnelle
 - Remplir certaines conditions d'admissibilité d'un barreau d'une province ou territoire de common law situé au Canada
-

Exigences d'admission

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en droit canadien, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de Juris Doctor ou de LL.B. en common law
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- avoir étudié dans un programme de Juris Doctor ou de LLB en langue anglaise
- le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture), puisque plusieurs lectures et documents de référence en droit canadien sont en anglais

Puisque le programme est offert en anglais, l'étudiant n'est pas tenu de démontrer qu'il possède une connaissance suffisante du français.

Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps. La scolarité maximale est de douze trimestres à compter de la première inscription. La première année, nous ne proposerons que le cheminement à temps plein.

Structure du programme

D.E.S.S. en droit canadien 2-328-1-3 version 00, A2024

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6200	Système de droit civil québécois	3.0
DRT 6466	Recherche juridique et séminaire de rédaction	3.0
DRT 6502	Fondements du droit canadien et autochtone	3.0
DRT 6583	Éthique et professionnalisme	3.0
DRT 6593	Droit criminel canadien 1	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6594	Droit criminel canadien 2	3.0
DRT 6595	Droit administratif canadien	3.0
DRT 6597	Droit constitutionnel canadien 1	3.0
DRT 6598	Droit constitutionnel canadien 2	3.0

2-328-6-0 version 00 (A11)

Microprogramme de deuxième cycle en common law nord-américaine

Attestation

Objectifs

Ce microprogramme comporte les objectifs suivants :

- Transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de common law canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil
 - permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.)
 - développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain
 - apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (common law nord-américaine), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent (une formation de base en droit civil et en common law constitue un facteur important pour juger de l'équivalence)
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale. Sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en common law nord-américaine 2-328-6-0 version 00 (A11)

Le microprogramme comprend 17 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 2 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 2 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6565	Fondements et méthodes de la common law	2.0

Bloc 70B

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6566	Contrats ("Contracts")	3.0
DRT 6567	Responsabilité civile ("Torts")	3.0
DRT 6568	Biens immobiliers ("Real Property")	3.0
DRT 6569	Procédure civile	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6570	Droit des obligations - problèmes choisis	3.0
DRT 6571	Droit des biens - éléments commerciaux	3.0
DRT 6572	Remedies en droit public et privé	3.0
DRT 6573	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")	3.0

2-329-1-0 version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit des technologies de l'information

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Le programme de maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit des technologies de l'information) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir des pièces supplémentaires dont la liste se trouve dans la prochaine section.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae complet
 - Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préféablement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
 - Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.
-

Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme peuvent être crédités à la LL. M.

Remarques

Le candidat peut être admis sans directeur de recherche mais c'est fortement recommandé d'avoir l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.

Structure du programme

Maîtrise en droit, option droit des technologies de l'information 2-329-1-0 version 00 (A11)

La maîtrise en droit , option Droit des technologies de l'information comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit de l'information et de la communication (segment 71),
- Commerce électronique (segment 72).

Le choix de cours est établi en fonction de l'option choisie et doit être approuvé par le doyen.

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits,

DRT 6510 Lecture dirigée, 3 crédits (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire),

DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadiens, 3 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Droit des technologies de l'information: Concentration Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 70D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0
PHI 6515	Fondements historiques de l'éthique	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0
PHI 6555	Philosophie politique	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 71 Drt tech. info: Concentr. Drt de l'information et de la communication

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 71D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 71E

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0
PHI 6515	Fondements historiques de l'éthique	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0
PHI 6555	Philosophie politique	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 71F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

Segment 72 Droit des tech. de l'information: Concentration Commerce électronique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

Bloc 72D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1^{er} cycle.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 72E

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0
PHI 6515	Fondements historiques de l'éthique	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0
PHI 6555	Philosophie politique	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

Bloc 72F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6999	Mémoire	30.0

2-329-6-0 version 00 (A11)

Microprogramme de deuxième cycle en droit des technologies de l'information

Attestation

Objectifs

Grâce à l'expertise développée par le Centre de recherche en droit public (CRDP), le microprogramme se situe à la fine pointe du développement dans ce champ d'investigation théorique et pratique hautement pertinent et directement branché sur une réalité contemporaine en pleine effervescence. Il est soutenu par les activités de recherche et de rayonnement de la Chaire L. R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique et de la Chaire en droit des affaires et de la sécurité électronique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
- **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit des technologies de l'information), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
 - faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.
-

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

Transfert et équivalence

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M. (droit des technologies de l'information), à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de la LL. M. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en droit des technologies de l'information 2-329-6-0 version 00 (A11)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0
DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6929A	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929E	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929H	Droit des technologies de l'information	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6929M	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6929O	Droit des technologies de l'information	3.0
DRT 6965A	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965B	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965D	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6965O	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ECN 6478	Finance internationale	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0
HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0
PHI 6515	Fondements historiques de l'éthique	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0
PHI 6555	Philosophie politique	3.0
POL 6112	Politique de l'Union européenne	3.0
POL 6130	Économie politique internationale	3.0
POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques	3.0

2-330-1-1 version 05 (A20)

Maîtrise en droit notarial

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Les objectifs de la maîtrise en droit notarial sont les suivants :

- approfondir et intégrer les connaissances juridiques enseignées au baccalauréat en droit
 - acquérir des connaissances juridiques approfondies nécessaires à l'exercice de la profession
 - transposer des connaissances théoriques en milieu professionnel, entre autres par l'analyse de situations juridiques et par la résolution de problèmes juridiques
 - maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession en faisant, par exemple, preuve de minutie et de rigueur, en adoptant des méthodes de travail efficaces et en utilisant son temps judicieusement
 - intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession, tels le respect du secret professionnel, l'impartialité, l'obligation d'agir avec honnêteté, franchise et objectivité
 - promouvoir et appliquer une approche préventive en insérant, par exemple, à l'acte des clauses permettant de recourir à des modes alternatifs de prévention et de règlements des différends tels que la médiation
 - faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans un milieu professionnel en étant, par exemple, courtois, ponctuel et assidu, en démontrant un sens de la clientèle et en entretenant des rapports interpersonnels harmonieux.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit soit :

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en droit notarial, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- détenir un grade de 1^{er} cycle en droit d'une université du Québec ou de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa, ou un diplôme jugé équivalent

Les étudiants doivent maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

La Faculté recommande fortement à l'étudiant d'avoir préalablement réussi les cours en droit de 1^{er} cycle dans les matières ci-après énumérées ou, à défaut, de s'être inscrit et d'avoir réussi un minimum de 15 heures de cours d'appoint dans chacune de celles-ci, soit :

- Droit patrimonial de la famille
 - Libéralités et successions
 - Financement et sûretés
 - Droit fiscal
 - Droit des biens.
 - Droit international privé
-

Scolarité

Formule temps plein

- La scolarité minimale est de 4 trimestres. Les trois premiers trimestres doivent être consécutifs et l'ensemble des cours offerts au programme doit être suivi. La durée maximale des études est de 9 trimestres.
- Un étudiant qui a commencé son cheminement à temps plein ne peut pas modifier son choix après le début du cheminement.
- L'étudiant doit demeurer avec son université d'attache pour faire son stage.
- Le stage débute à la session d'automne, d'hiver ou d'été pourvu que le candidat ou la candidate ait complété avec succès la scolarité. Le stage ne peut débiter avant la ou les dates déterminées par l'université.
- Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir complété et réussi toutes les activités pédagogiques des blocs 70A et 70B et avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,7 sur 4,3.
- Le stage en milieu professionnel s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel ou dans un environnement juridique non traditionnel
- L'Université n'est pas responsable de fournir un milieu de stage à chaque étudiant. L'étudiant demeure responsable de se trouver un stage.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Formule mi-temps

- La scolarité minimale est de 6 trimestres. Les cinq premiers trimestres doivent être consécutifs de la manière suivante (Automne1, Hiver1, Automne2, Hiver2 et Été2) et l'ensemble des cours offerts au programme doit être suivi. La durée maximale des études est de 11 trimestres.
- Les étudiants doivent avoir suivi toutes les activités pédagogiques du bloc 70A avant de pouvoir suivre les activités pédagogiques du bloc 70B à l'été de leur deuxième année.
- Un étudiant qui a commencé son cheminement à mi-temps ne peut pas modifier son choix après le début du cheminement.
- L'étudiant doit demeurer avec son université d'attache pour faire son stage.
- Le stage débute à la session d'automne, d'hiver ou d'été pourvu que le candidat ou la candidate ait complété avec succès la scolarité. Le stage ne peut débiter avant la ou les dates déterminées par l'université.
- Le stage ne peut pas être fait à mi-temps.
- Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir complété et réussi toutes les activités pédagogiques des blocs 70A et 70B et avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,7 sur 4,3.
- Le stage en milieu professionnel s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel ou dans un environnement juridique non traditionnel
- L'Université n'est pas responsable de fournir un milieu de stage à chaque étudiant. L'étudiant demeure responsable de se trouver un stage.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit
-

Structure du programme

Maîtrise en droit notarial 2-330-1-1 version 05 (A20)

La maîtrise comporte 54 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 54 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage.

Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6303	Droit patrimonial de la famille	2.0
DRT 6304	Libéralités et successions	2.0
DRT 6306	Protection des personnes	2.0
DRT 6307	Procédures non contentieuses	1.0
DRT 6308A	Droit international privé	2.0
DRT 6309	Droit des sociétés et des baux commerciaux	3.0
DRT 6311	Droit fiscal et taxes à la consommation	3.0
DRT 6312	Pratique notariale	3.0
DRT 6313A	Publicité des droits	2.0

Cours	Titre	CR
DRT 6314	Financement et sûretés	3.0
DRT 6316	Modalités et démembrement de la propriété	3.0
DRT 6317	Patrimoines d'affectation	1.0
DRT 6318A	Mutations de propriété	2.0
DRT 6319	Zonage agricole	1.0
DRT 6321	Droit municipal et urbanisme	1.0
DRT 6322	Expropriation et environnement	1.0
DRT 6327	Prévention et règlement des différends	1.0
DRT 6355	Examen des titres	3.0

Bloc 70B Cours appliqués

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6323	Sujets avancés en droit immobilier	2.0
DRT 6324	Sujets avancés en planification et liquidation successorales	2.0

Cours	Titre	CR
DRT 6326	Sujets avancés en droit des affaires	2.0

Bloc 70C Stage spécialisé

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6371	Stage spécialisé en milieu professionnel	12.0

2-331-1-2 version 00 (A21)

D.E.S.S. en réglementation canadienne et québécoise de l'immigration

Diplôme d'études supérieures spécialisées

- Offert uniquement en ligne

Objectifs

Développer les compétences requises en vue de préparer l'étudiant à passer l'examen d'accès à la pratique de consultant en immigration et donnant l'autorisation de pratiquer cette profession réglementée par le Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC).

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en réglementation canadienne et québécoise de l'immigration, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
- Avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture), plusieurs lectures et documents de référence en droit de l'immigration sont en anglais.

La capacité d'accueil du programme est limitée.

Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps. Cependant, l'offre de cours s'échelonne sur un minimum de trois trimestres. La scolarité maximale est de douze trimestres à compter de la première inscription.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

Structure du programme

D.E.S.S. en réglementation canadienne et québécoise de l'immigration 2-331-1-2 version 00 (A21)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6241	Droit canadien : immigration et citoyenneté	3.0
DRT 6242	Droit fédéral : sélection du résident permanent	3.0
DRT 6243	Droit fédéral : sélection du résident temporaire	3.0
DRT 6244	Droit fédéral : Catégorie du regroupement familial	3.0
DRT 6245	Droit fédéral : Statut réfugié et personne à protéger	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6341	Droit de l'immigration applicable au Québec	3.0
DRT 6342	Violation de la loi : recours et exécution	3.0
DRT 6441	Éthique et déontologie : consultant en immigration	3.0
DRT 6442	Établir sa pratique de consultant en immigration	3.0
DRT 6443	Résolutions de problèmes en droit de l'immigration	3.0

2-331-1-3 version 00 (A24)

D.E.S.S. en droit de la citoyenneté, de l'immigration et des réfugiés

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Développer les compétences requises en vue de préparer l'étudiant à offrir des services juridiques de qualité, en tout respect de ses obligations déontologiques professionnelles, dans le cadre d'une pratique spécialisée en droit de l'immigration.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en droit de la citoyenneté, de l'immigration et des réfugiés, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1^{er} cycle en droit d'une université canadienne
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent atester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale
- Compréhension écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de douze trimestres à compter de la première inscription.

Statut

L'admission au programme sera possible aux trimestres d'automne et d'hiver à partir de l'année 2024-25. Les étudiants pourront s'inscrire au programme à temps plein et à temps partiel.

Structure du programme

D.E.S.S. en droit de la citoyenneté, de l'immigration et des réfugiés 2-331-1-3 version 00 (A24)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 24 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6246	Immigration, protection et droits de la personne	3.0
DRT 6248	Reconnaissance des qualifications professionnelles	3.0
DRT 6444	Travailleurs qualifiés et gens de métiers	3.0
DRT 6445	Étudiants, travailleurs et visiteurs	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6446	Regroupement familial	3.0
DRT 6447	Migrants protégés : asile et refuge	3.0
DRT 6448	Interdiction de territoire	3.0
DRT 6449	Migration : problèmes de droit international privé	3.0

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 6247	Immigration des gens d'affaires	3.0
DRT 6249	Droit de la citoyenneté canadienne	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0
DRT 6851	Droit international : réfugiés et migration	3.0

3-325-1-0 version 06 (A17)

Doctorat en droit

Doctorat en droit (LL. D.)

Objectifs

Le doctorat en droit offre une formation en recherche juridique. La rédaction de la thèse vise à développer l'aptitude à concevoir et à mettre en oeuvre un projet de recherche d'envergure qui apporte une contribution originale au développement de la discipline juridique.

Le programme a pour objectif de former un juriste:

- 1 - qui possède une connaissance des éléments fondamentaux propres aux différents domaines du droit;
- 2 - qui a développé une approche intégrée des problèmes juridiques et de leurs solutions;
- 3 - qui maîtrise les habiletés propres à la méthode juridique, notamment: procéder à la qualification juridique de situations concrètes; repérer, consulter et mettre à jour la documentation; maîtriser le discours argumenté oral et écrit;
- 4 - qui est autonome et apte à s'adapter aux changements et à devenir agent de sa propre formation juridique permanente;
- 5 - qui est capable d'identifier les rapports entre le droit et la société et de les intégrer au processus de résolution juridique des conflits;
- 6 - qui adopte une démarche critique qui tienne compte de la pluralité des approches conceptuelles dans le droit et sur le droit;
- 7 - qui est conscient de ses responsabilités sociales, comme intellectuel et professionnel, respecte une éthique compatible avec celles-ci et est sensibilisé aux modes extrajudiciaires de solutions de conflits.

Option générale

L'option générale du doctorat en droit a pour objectif de développer l'aptitude de l'étudiant à exposer de façon claire, ordonnée et convaincante les résultats de sa recherche.

Option Innovation, science, technologie et droit

L'option doctorale Innovation, science, technologie et droit a pour objectif de permettre aux étudiants de développer une expertise quant au rôle du droit dans la promotion, la gouvernance et l'encadrement de l'innovation, et ce, dans une perspective de droit comparé ouverte à la réalité des économies émergentes.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,3 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Maîtrise, Master; durée : 2 ans
- **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 80%
 - Concordia University : 3,3/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,3/4,3
 - HEC Montréal : 3,3/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 3,0/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,3/4,3
 - Université Laval : 3,3/4,3
 - Universités du Québec : 3,3/4,3

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au LL. D, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la LL. M de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Au moment de son inscription au programme, l'étudiant n'ayant pas fait ses études antérieures en français devra faire la preuve, par une certification reconnue par l'Université de Montréal, de compétences en français - le niveau minimum requis est le niveau A1 de la grille établie par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Dans le cas où cette preuve n'est pas fournie, l'étudiant devra réussir un cours de français langue seconde de 3 crédits de niveau équivalent (A1) offert à l'Université de Montréal.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae complet
- Deux lettres de recommandation émanant de répondants (préférentiellement des professeurs d'université, dont le directeur de mémoire de maîtrise du candidat) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de deux pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat en demandant l'admission au programme de doctorat, témoignant de sa motivation à entreprendre un programme de recherche de grande envergure et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé
- Un exposé d'un maximum de quatre pages décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire)
- Un exemplaire d'un travail de recherche d'envergure (100 pages minimum, excluant les annexes) déjà réalisé par le candidat (par exemple un mémoire de maîtrise). Veuillez transmettre ce document par courriel au technicien associé au doctorat

Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quinze (15) trimestres ou de 18 trimestres si vous avez débuté votre parcours à demi-temps.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps (dans des cas exceptionnels).

Examen général de doctorat

Dans le cadre du doctorat en droit, l'étudiant doit subir un examen de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale avant la fin de son quatrième trimestre de scolarité, excluant les trimestres de préparation et de suspension. Toutefois, selon le Règlement pédagogique des ESP (132A), si au sixième trimestre il ne l'a pas fait, le doyen pourra lui accorder exceptionnellement une prolongation d'un maximum d'un trimestre à la présentation d'une demande motivée avant cette échéance.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Maîtrise en droit, option droit privé comparé
- Maîtrise en droit

Structure du programme

Doctorat en droit 3-325-1-0 version O6 (A17)

Le doctorat comporte 90 crédits.

Le doctorat en droit est offert selon les options suivantes:

- Général (segment 70);
- Innovation, science, technologie et droit (segment 71).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires dont 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits à option.

Les étudiants ayant suivi leur formation juridique entièrement à l'étranger doivent suivre le cours en lien avec les systèmes juridiques du Québec et du Canada (3 cr.) ou un cours équivalent.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7001	Séminaire général de doctorat	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 7002	Séminaire de thèse	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7003A	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003B	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003C	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 7003H	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003J	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0

Bloc 70C

Obligatoire - 81 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7009	Élaboration d'une problématique de recherche	6.0
DRT 7010	Élaboration du projet de thèse	6.0

Cours	Titre	CR
DRT 7011	Thèse	69.0
DRT 7700	Examen général de doctorat	0.0

Segment 71 Propre à l'option Innovation, science, technologie et droit

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 66 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les étudiants n'ayant pas étudié le droit au Canada doivent suivre un cours complémentaire de recherche documentaire. Ce cours n'est pas crédité.

En outre, le programme offre des cours de langue visant à permettre aux étudiants d'améliorer leurs connaissances du français oral et écrit.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7001	Séminaire général de doctorat	3.0
DRT 7021	Méthodologie avancée du droit	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 7022	Rég.: Innovations techn.: enjeux juridiques et sociaux	3.0
DRT 7023	École : innovation, science, technologie et droit	3.0

Bloc 71B

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7003A	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003B	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003C	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 7003H	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003J	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0

Bloc 71C - Domaine de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, Maximum 4 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7024	Droit du numérique	1.0
DRT 7025	Rég. : Responsabilité sociale des entreprises et dévelop. durable	1.0
DRT 7026	Droit des ressources naturelles	1.0

Cours	Titre	CR
DRT 7027	Droit, innovation et santé	1.0
DRT 7028	Projets spéciaux en droit	1.0
DRT 7029	Droit de la propriété intellectuelle	1.0

Bloc 71D - Conceptualisation et Intégration

Option - Minimum 6 crédits, Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7009	Élaboration d'une problématique de recherche	6.0

Cours	Titre	CR
DRT 7032	Lectures dirigées - droit comparé	3.0

Bloc 71F - Activités de recherche

Obligatoire - 66 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 7010	Élaboration du projet de thèse	6.0
DRT 7033	Thèse	60.0

Cours	Titre	CR
DRT 7700	Examen général de doctorat	0.0